

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance n°1 du 26 septembre 2023

OUVERTURE DE SÉANCE

La séance débute à 18h
Le quorum est atteint avec 15 présents.

PRESENTS

I-DIRECTION / ADMINISTRATION

M. Philippe GRAND, Mme Angélique KHELIFI, Mme CELLA Magali, Mme Aliénor VAN KALCK
,Mme KRYWONIS Cécile

II-ÉLUS DE L'ÉTABLISSEMENT

Enseignants :

Mme AMARA Valérie, Mme VALLAT Charlène, Mme RUAULT Laurence, Mme MAMI Caroline,
Mme BOURNAS Tiphaine

ATSS :

Néant.

Parents d'élèves :

Mme AOUADHI Rabeb, Mme DEMOTZ Anne, Mme MERVEILLE Clarisse Eugénie, Mme
HUCHARD Anne-Sophie, Mme BOUKRIA Fatima

Élèves

Néant.

Personnes invitées

Mme BOFFET Laurence

1/ Désignation du secrétaire de séance

M. le Proviseur demande aux enseignants d'assurer le secrétariat de séance. Mme BOURNAS,
représentante des enseignants accepte.

M. le Proviseur l'en remercie.

2/ Approbation du compte rendu de la séance précédente n°6 du 3 juillet 2023.

Le PV de la séance précédente est adopté à l'unanimité. Cependant, Mme MAMI précise qu'il
n'a toujours pas été publié.

3/ Adoption de l'ordre du jour

M. le Proviseur rappelle l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

I - AFFAIRES PEDAGOGIQUES

Bilan de rentrée.

- Mr Grand effectue un bilan de rentrée.

Il évoque la baisse des effectifs depuis 2021 lié à la baisse des sections (une division en moins de 3^{ème}) et souhaite pour les élèves de 6eme que les secteurs soient redéfinis. Il explique également les retours de l'enquête de rentrée et explique que l'IPS a évolué de 10 points sur la totalité des élèves.

Concernant les évaluations nationales de 6eme, une baisse du score moyen en mathématiques est notée. Enfin, sur les orientations post 3^{ème}, Mr Grand constate une baisse globale des orientations en 2^{nde} générale et technologique. La voie professionnelle est de plus en plus demandée.

- Mr Grand évoque ensuite les choix pédagogiques de l'établissement.

La pause méridienne reste une préoccupation importante du collège puisque le nombre de lycéens et de collégiens ne cesse d'augmenter. Des discussions avec la Région sont en cours pour trouver une solution afin que l'espace de restauration puisse accueillir tous les élèves et que ce temps de midi soit agréable et bénéfique. Des solutions ont été proposées pour améliorer les conditions de ce temps méridien (accueil au CDI...) Mme Krywonis précise que le passage à la demi-pension est fluide même si cela reste compliqué à gérer.

Concernant l'action devoirs faits, la direction constate une inadéquation entre la demande et la ressource ce qui ne permet pas à tous les élèves qui en ont besoin d'en bénéficier.

L'aménagement de l'emploi du temps des classes CHAM se poursuit cette année avec des projets pluridisciplinaires proposés. Il est bien précisé par Mr Grand que les élèves de CHAM n'ont pas de devoirs faits notamment en 6eme car des heures d'accompagnement et d'études sont prévues à la maîtrise.

Mr Grand note un réel travail autour de l'orientation avec différents projets menés par l'équipe pédagogique tels que les ateliers orientation, les actions « Bravo les Artisans », les Worldskills... Ces actions ont permis de réduire le nombre d'élèves sans solution à la fin de la 3^{ème}. Mr Grand précise que le collège Ampère se situe en dessous des résultats de l'Académie concernant les élèves sans solution.

Mme Amara intervient en précisant l'importance de penser l'orientation en amont en 4^{ème} notamment pour les élèves les plus en difficulté avec la proposition pour ces élèves d'accéder à la 3^{ème} prépa-métier.

Mr Grand explique ensuite la mise en place du protocole Phare au collège. Il demande aux parents d'élèves de bien informer les parents qu'ils doivent prévenir le collège de toutes situations d'harcèlement.

Concernant les dédoublements, le collège fait état d'une augmentation globale mais explique qu'elle ne peut avoir lieu dans toutes les disciplines et qu'il est pour l'heure difficile d'en mesurer l'efficacité.

Enfin, concernant le lien école/collège, Mr Grand note une difficulté dans la communication. Le collège souhaite se rapprocher des IEN de circonscription pour mettre en place un travail commun avec la mise en place d'un conseil école/collège institutionnalisé

- Mr Grand évoque les perspectives qu'il souhaite mettre en place en 2023-2024 : développer les besoins d'accompagnement des élèves, pérenniser le japonais, développer une nouvelle section bi-langue anglais/allemand sur 15 élèves et renforcer la liaison inter-site collège et lycée.
- Mr Grand précise concernant le pass culture que tout l'argent a été utilisé. Normalement, cette année le Pass culture concernera également les élèves de 6ème et 5ème. Il souligne cependant qu'il y a eu deux fois plus de sorties cette année que l'année précédente : celles-ci contribuent à 80 % du taux d'absentéisme des professeurs.

Mr Grand déclare avoir terminé son rapport et demande s'il y a des questions ou remarques sur celui-ci.

Question de Mme BOFFET Laurence sur le climat scolaire : y-a-t-il un retour concernant l'augmentation ou la diminution des violences après le COVID ? Mr Grand répond qu'il existe encore des problèmes de violences physiques mais particulièrement sur les classes de 6^{ème}.

Question d'un parent d'élève concernant les punitions qui paraissent importantes au niveau des chiffres. Y a-t-il des solutions telles que la mise en place de plus de commissions éducatives et peut-être pas seulement en fin d'année. Mr Grand répond que des commissions éducatives sont bien programmées mais que d'autres actions peuvent également être efficaces tel que le travail autour de l'orientation, les rendez-vous parents, le tutorat etc

Les parents délégués soulignent quand même l'intérêt pour eux sur certaines situations de faire des commissions éducatives.

IMP

Mr Grand explique la répartition des IMP. 6,25 IMP sont attribués au collège répartis comme suit :

- 1 IMP pour les missions liées à la culture
- 0,5 IMP pour un référent ENT
- 1 IMP pour l'accompagnement et le suivi d'un niveau scolaire
- 2,5 IMP pour l'accompagnement à l'orientation
- 1 IMP pour un référent numérique (en réflexion)

Il reste 0,25 IMP à répartir selon les besoins.

Le Pacte

Le collège a obtenu 38 parts fonctionnelles dont la répartition a été discuté en conseil pédagogique. 3 parts sont mises en réserve par Mr Grand. Les missions du pacte concernent les remplacements de courte durée (mais Mr Grand précise qu'elle n'est pas obligatoire pour participer au Pacte), les devoirs faits, la découverte des métiers, l'appui à la prise en charge des élèves à besoins particuliers et le décrochage scolaire

A l'heure actuelle, 15 briques ont été acceptées par des enseignants : 3 pour les remplacements à courte durée, 3 pour devoirs faits, 1 pour la découverte des métiers, 1 pour l'appui à la prise en charge des élèves à besoins particuliers et 3 pour le décrochage scolaire.

Mr Grand précise que les briques sont rendues si elles ne sont pas utilisées

II - AFFAIRES FINANCIERES

- Délégation de signatures.

Deux sont à l'ordre du jour : une concernant Mme KHELIFI et une concernant Mme CELLA .

VOTE

Votants	Excuses	Refus de vote	Blanc	Nul	Abs	Pour	Contre
15	0	0	0	0	0	15	0

- .Convention d'utilisation des installations sportives par le collège

Mme CELLA explique qu'une convention entre la Métropole , la ville de Lyon et le collège est mise en place pour l'utilisation des installations sportives. Celle-ci régit les modalités de financement.

VOTE

Votants	Excuses	Refus de vote	Blanc	Nul	Abs	Pour	Contre
15	0	0	0	0	0	15	0

- Tarifs pour l'année 2024.

Mme CELLA explique que 4 tranches ont été rajoutées cette année concernant les tarifs de la demi-pension. Elle précise qu'il existe 40 tarifs et que ceux-ci ont été revalorisés cette année.

VOTE

Votants	Excuses	Refus de vote	Blanc	Nul	Abs	Pour	Contre
15	0	0	0	0	0	15	0

III – QUESTIONS DIVERSES

- **Vote électronique élection des parents délégués**

Un décret est effectivement paru concernant le vote électronique. Cependant, cette année le vote aura lieu en version papier car le collège n'a pas de listes de prestataires et sur l'application pronote cela n'est pas faisable. Cela sera possible l'année prochaine. Mr Grand précise que par contre, l'on ne pourra pas organiser le vote électronique et le vote papier en même temps. Ce sera l'un ou l'autre.

Les parents d'élèves se posent donc la question de rester sur la version papier

- **Pronote et ENT**

Les parents évoquent les difficultés que certains parents et élèves ont pour se connecter et/ou sur l'absence de matériel informatique dans certaines familles. Ils demandent à ce que les devoirs soient systématiquement notés sur l'ENT mais également sur l'agenda.

Les enseignants répondent que la plupart des professeurs le font. Mr Grand précise qu'il ne peut pas l'imposer.

- **Réunion de rentrée pour chaque niveau.**

Les parents délégués souhaiteraient une réunion de rentrée pour chaque niveau. Mr Grand réfute cette idée et la justifie sur le peu de présence des parents des élèves déjà au collège lors de certaines réunions (réunion d'orientation pour les 3emes par exemple). Il explique par contre maintenir la réunion de rentrée des 6emes et des nouveaux parents d'élèves des autres niveaux.

- **Forum des métiers des parents.**

Les parents délégués soumettent l'idée d'un forum des métiers des parents : il s'agirait de faire venir les parents pour qu'ils présentent leur métier. Les enseignants ne sont pas contre l'idée mais souligne que cela demande une organisation qui peut être trop importante.

- **Permanence des parents lycée/collège et café des parents.**

Un temps de permanence des parents collège et lycée est mis en place côté lycée et aura lieu les 3emes mardi du mois.

Le café des parents est reconduit. La date envisagée est le 20 décembre. Il faudra trouver et penser le lieu (la salle de permanence au rez-de-chaussée est envisagée).

- **Convention collège et maîtrise.**

Les parents délégués souhaiteraient avoir la convention entre le collège et la maîtrise. Cela est prévu et le document sera mis en ligne sur l'ENT.

- **Utilisation du Pass Sport.**

Les parents demandent si le Pass Sport peut être utilisé pour l'inscription à l'AS. Mr Grand et Mme Vallat pensent que ce n'est pas possible mais vont se renseigner auprès du trésorier et auprès des IPR EPS sur cette question.

Le secrétaire de séance

Tiphaine BOURNAS



Le Proviseur

Philippe GRAND



Philippe GRAND
Proviseur
Cité scolaire
Ampère LYON

